

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Saint-Rémy

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE : Budget principal

Numéro SIRET : 21710475100136

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE CHALON PERIPHERIE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Aménagement de terrains les Hauts de Marobin

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.11 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

Jointes **Sans Objet**

A - Eléments du bilan

- | | | | |
|------|--|---|---|
| p.14 | A1 - Présentation croisée par fonction | X | |
| | A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement | | X |
| | A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement | | X |
| | A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie | | X |
| p.17 | A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes | X | |
| p.19 | A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux | X | |
| p.20 | A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours | X | |
| | A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture | | X |
| | A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme | | X |
| | A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes | | X |
| | A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements | | X |
| | A4 - Etat des provisions | | X |
| | A5 - Etalement des provisions | | X |
| p.21 | A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses | X | |
| p.22 | A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes | X | |
| | A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement | | X |
| | A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement | | X |
| | A8 - Etat des charges transférées | | X |
| | A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers | | X |

B - Engagements hors bilan

- | | | |
|---|--|---|
| B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement | | X |
| B1.2 - Calcul du ratio d'endettement | | X |
| B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail | | X |
| B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé | | X |
| B1.5 - Etat des autres engagements donnés | | X |
| B1.6 - Etat des engagements reçus | | X |
| B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget | | X |
| B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents | | X |
| B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents | | X |
| B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale | | X |

C - Autres éléments d'informations

- | | | |
|---|--|---|
| C1 - Etat du personnel | | X |
| C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier | | X |
| C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement | | X |
| C3.2 - Liste des établissements publics créés | | X |
| C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe | | X |
| C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe | | X |

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

- | | | | |
|------|---|---|---|
| p.23 | D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes | X | |
| | D2 - Arrêté et signatures | | X |

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Nombre de Conseillers
en exercice : 29

Présents à la séance : 21

Pouvoirs : 8

Date de la convocation :
18 mars 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le vingt-cinq mars à dix-huit heures trente.

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-REMY réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, a désigné comme secrétaires Joseph KIM et Marie-Christine BOIREAU.

ETAIENT PRESENTS : Mmes Mrs Florence PLISSONNIER, Alain MERE, Annick CHOINE, Michel PETIT, Sandra GUINOT, Jean-Marie MOINE, Jérôme VINCENT, Joseph KIM, Bénédicte PINSONNEAUX, Edith CALMANO, Adeline CARITEY, Hélène LETORET, Maxime PINDOR, Gabriel THEULOT, Eliane LACHAUX, Dominique REGNAULT, Tristan BATHIARD, Roland PALLUET, Laurence HUDELEY, Didier BERNARD, Marie-Christine BOIREAU.

ETAIENT EXCUSES ET ONT DONNE POUVOIR : Amélie VION à Sandra GUINOT, Michel HERNANDEZ à Annick CHOINE, Christelle FERREIRA-LEAL à Alain MERE, Frédéric MERCEY à Madame le Maire, Aline TAVERNIER à Jérôme VINCENT, Cédric BOULLY à Jean-Marie MOINE, Françoise CHARENTUS à Michel PETIT, Guy TALES à Roland PALLUET.

Objet : Budget annexe Aménagement de terrains Les Hauts de Marobin – Budget primitif 2019

Exposé :

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires du 4 février 2019.
Vu l'avis des Commissions des Finances du 1 février et 22 mars 2019.
Vu le Compte de Gestion établi par le Comptable Public.
Vu le Compte Administratif délibéré en séance.

Visa :

Vu les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales qui fixent les règles de l'affectation des résultats.

Délibération :

Il est demandé au Conseil Municipal :

- D'adopter le Budget Primitif 2019 du Budget annexe Aménagement de terrains Les Hauts de Marobin selon les équilibres budgétaires suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 331 162 euros
Recettes : 331 162 euros

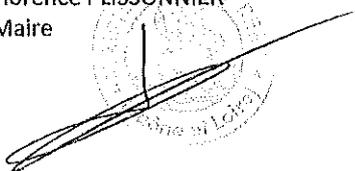
SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 265 556.21 euros
Recettes : 317 067 euros

Vote : POUR 22, ABSTENTION 7 (D. REGNAULT, T. BATHIARD, R. PALLUET, L. HUDELEY, D. BERNARD, G. TALES, MC. BOIREAU)

Ainsi fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

Florence PLISSONNIER
Maire



Certifié exécutoire pour avoir été reçu à
la Sous Préfecture
le **9 AVR. 2019**
et publié, affiché ou notifié
le **9 AVR. 2019**
Florence PLISSONNIER
Maire



Code INSEE 71475	Commune de Saint-Rémy Aménagement de terrains les Hauts de Marobin	BP 2019
---------------------	---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6 768
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	25
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	2,04	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	8,45	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	10,20	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00

SYNTHESE DU BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT DE TERRAINS

Ce budget est destiné à suivre la commercialisation de parcelles viabilisées du lotissement des Hauts de Marobin. Il est obligatoirement assujéti à TVA de par son activité.

Le prix de vente des terrains est de 80 € HT/le m². Au 1^{er} janvier, 3 619 m² (soit 5 parcelles) restent disponibles à la vente.

Le budget 2019 prévoit la cession d'une parcelle de terrains de 715 m² soit 57 200 €. A la date du vote du BP, cette vente est déjà réalisée : l'acte notarié a été signé en janvier.

Les seules charges prévues au budget 2019 sont des taxes foncières, d'enlèvement de coffrets gaz et électricité ainsi qu'un faible montant de frais financiers pour un total de 14 000 €.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

- III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

- IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

- V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018.

RESULTATS 2018
LOT. HAUTS DE MAROBINS ST REMY
AFFECTATION ET REPRISE RESULTATS 2018

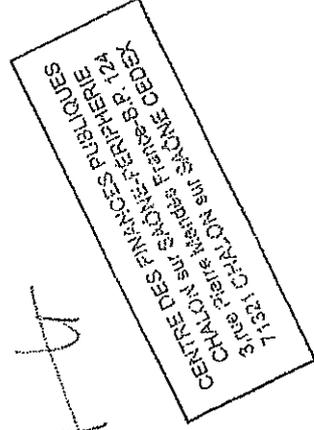
COLL 014	Résultat à la clôture exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
INVESTISSEMENT	-2 146,84		-73 188,37	-75 335,21
FONCTIONNEMENT	33 041,02		119 398,02	152 439,04
TOTAL	30 894,18 EUROS	0,00 EUROS	46 209,65 EUROS	77 103,83 EUROS

Détermination résultat réel d'investissement (besoin de financement)	
Résultat investissement 31/12/2018 c/ 001	-75 335,21
- Restes à réaliser en dépenses	0,00
- Restes à réaliser en recettes	0,00
Besoin financement(résultat réel)	0,00
<u>Affectation résultat</u>	
Résultat de fonctionnement.	152 439,04
Affecté au besoin de financement c/1068	0,00
Affecté en report à nouveau fct c/ 002	152 439,04

ST REMY le 24/01/2019

Le Receveur Municipal

Par Procuration
M-T LEMERCIER



TRESORERIE DE CHALON PERIPHERIE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	331 162,00	178 722,96
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 152 439,04
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		331 162,00	331 162,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	190 221,00	317 067,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 75 335,21	(si solde positif)
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		265 556,21	317 067,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		596 718,21	648 229,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	35 000,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,00	0,00	2,00	2,00	2,00
Total des dépenses de gestion courante		35 002,00	0,00	13 502,00	13 502,00	13 502,00
66	Charges financières	1 600,00	0,00	293,00	293,00	293,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		36 602,00	0,00	13 795,00	13 795,00	13 795,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	121 841,02		172 731,00	172 731,00	172 731,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	256 200,00		144 336,00	144 336,00	144 336,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	1 600,00		300,00	300,00	300,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		379 641,02		317 367,00	317 367,00	317 367,00
TOTAL		416 243,02	0,00	331 162,00	331 162,00	331 162,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

331 162,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	191 600,00	0,00	57 200,00	57 200,00	57 200,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2,00	0,00	1,96	1,96	1,96
Total des recettes de gestion courante		191 602,00	0,00	57 201,96	57 201,96	57 201,96
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		191 602,00	0,00	57 201,96	57 201,96	57 201,96
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	190 000,00		121 221,00	121 221,00	121 221,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	1 600,00		300,00	300,00	300,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		191 600,00		121 521,00	121 521,00	121 521,00
TOTAL		383 202,00	0,00	178 722,96	178 722,96	178 722,96

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

152 439,04

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

331 162,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

195 846,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	185 894,18	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	185 894,18	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	185 894,18	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	190 000,00		121 221,00	121 221,00	121 221,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	190 000,00		121 221,00	121 221,00	121 221,00
	TOTAL	375 894,18	0,00	190 221,00	190 221,00	190 221,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 75 335,21

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 265 556,21

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	121 841,02		172 731,00	172 731,00	172 731,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	256 200,00		144 336,00	144 336,00	144 336,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	378 041,02		317 067,00	317 067,00	317 067,00
	TOTAL	378 041,02	0,00	317 067,00	317 067,00	317 067,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 317 067,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	195 846,00
---	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	13 500,00		13 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		300,00	300,00
65	Autres charges de gestion courante	2,00		2,00
66	Charges financières	293,00	0,00	293,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		144 336,00	144 336,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		172 731,00	172 731,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	13 795,00	317 367,00	331 162,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 331 162,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	69 000,00	0,00	69 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	121 221,00	121 221,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	69 000,00	121 221,00	190 221,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 75 335,21

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 265 556,21

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	57 200,00		57 200,00
71	Opérations d'ordre de transfert entre sections		121 221,00	121 221,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	1,96	0,00	1,96
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		300,00	300,00
	Recettes de fonctionnement - Total	57 201,96	121 521,00	178 722,96

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 152 439,04

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 331 162,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	144 336,00	144 336,00
021	Virement de la section de fonctionnement		172 731,00	172 731,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	317 067,00	317 067,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 317 067,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	35 000,00	13 500,00	13 500,00
6015	Terrains à aménager	14 000,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	15 000,00	10 000,00	10 000,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	6 000,00	3 500,00	3 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,00	2,00	2,00
65888	Autres	2,00	2,00	2,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		35 002,00	13 502,00	13 502,00
66	Charges financières (b)	1 600,00	293,00	293,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 575,00	300,00	300,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	25,00	-7,00	-7,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		36 602,00	13 795,00	13 795,00
023	Virement à la section d'investissement	121 841,02	172 731,00	172 731,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	256 200,00	144 336,00	144 336,00
7133	Variation des en-cours de production de biens	256 200,00	144 336,00	144 336,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		378 041,02	317 067,00	317 067,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio.	1 600,00	300,00	300,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	1 600,00	300,00	300,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		379 641,02	317 367,00	317 367,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		416 243,02	331 162,00	331 162,00

+

RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	331 162,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	7,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-7,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	191 600,00	57 200,00	57 200,00
7015	Ventes de terrains aménagés	191 600,00	57 200,00	57 200,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2,00	1,96	1,96
7588	Autres produits divers de gestion courante	2,00	1,96	1,96
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		191 602,00	57 201,96	57 201,96
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		191 602,00	57 201,96	57 201,96
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	190 000,00	121 221,00	121 221,00
7133	Variation des en-cours de production de biens	190 000,00	121 221,00	121 221,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio	1 600,00	300,00	300,00
796	Transferts de charges financières	1 600,00	300,00	300,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		191 600,00	121 521,00	121 521,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		383 202,00	178 722,96	178 722,96

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	152 439,04
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	331 162,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	185 894,18	69 000,00	69 000,00
1641	Emprunts en euros	185 894,18	69 000,00	69 000,00
Total des dépenses financières		185 894,18	69 000,00	69 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		185 894,18	69 000,00	69 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	190 000,00	121 221,00	121 221,00
	Charges transférées (9)	190 000,00	121 221,00	121 221,00
3351	Terrains	190 000,00	0,00	0,00
3355	Travaux		121 221,00	121 221,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		190 000,00	121 221,00	121 221,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		375 894,18	190 221,00	190 221,00

+

RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	75 335,21
--	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	265 556,21
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES			0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	121 841,02	172 731,00	172 731,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	256 200,00	144 336,00	144 336,00
3351	Terrains	256 200,00	144 336,00	144 336,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		378 041,02	317 067,00	317 067,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		378 041,02	317 067,00	317 067,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		378 041,02	317 067,00	317 067,00

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	317 067,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

	IV								
	A1								

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralx administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	69 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 000,00
Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	69 000,00											69 000,00
Dépenses d'ordre	121 221,00											121 221,00
Total dépenses de l'exercice	190 221,00	0,00	190 221,00									
RAR N-1 et reports	75 335,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 335,21
Total cumulé dépenses d'investissement	265 556,21	0,00	265 556,21									
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	317 067,00	0,00	317 067,00									
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	317 067,00	0,00	317 067,00									

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	317 662,00	0,00	13 500,00	0,00	331 162,00							
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	317 662,00	0,00	13 500,00	0,00	331 162,00							
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	178 722,96	0,00	0,00	178 722,96								
RAR N-1 et reports	152 439,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 439,04
Total cumulé recettes de fonctionnement	331 162,00	0,00	0,00	331 162,00								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

	IV
	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat' publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
	Total dépenses d'investissement	265 556,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 556,21
	Dépenses réelles	144 335,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 335,21
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	75 335,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 335,21
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	75 335,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 335,21
16	Emprunts et dettes assimilées	69 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 000,00
1641	Emprunts en euros	69 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 000,00
	Dépenses d'ordre	121 221,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 221,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	121 221,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 221,00
3355	Travaux	121 221,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 221,00

RECETTES

	Total recettes d'investissement	317 067,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	317 067,00
	Recettes d'ordre	317 067,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	317 067,00
021	Virement de la section de fonctionnement	172 731,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172 731,00
021	Virement de la section de fonctionnement	172 731,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172 731,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	144 336,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 336,00
3351	Terrains	144 336,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 336,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
	Total dépenses de fonctionnement	317 662,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00	0,00	331 162,00
	Dépenses réelles	293,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00	0,00	13 795,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00	0,00	13 500,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
65	Autres charges de gestion courante	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00
65688	Autres	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00
66	Charges financières	293,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	293,00

IV - ANNEXES

IV

A1

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
86111	Intérêts réglés à l'échéance	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
86112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-7,00
	Dépenses d'ordre	317 367,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	317 367,00
023	Virement à la section d'investissement	172 731,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172 731,00
023	Virement à la section d'investissement	172 731,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172 731,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	144 336,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 336,00
7133	Variation des en-cours de production de biens	144 336,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 336,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonci	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
808	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
	RECETTES												
	Total recettes de fonctionnement	331 162,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	331 162,00
	Recettes réelles	209 641,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209 641,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	152 439,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 439,04
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	152 439,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 439,04
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	57 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 200,00
7015	Ventes de terrains aménagés	57 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 200,00
75	Autres produits de gestion courante	1,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,96
7588	Autres produits divers de gestion courante	1,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,96
	Recettes d'ordre	121 521,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 521,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	121 221,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 221,00
7133	Variation des en-cours de production de biens	121 221,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 221,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonci	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
796	Transferts de charges financières	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					254 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					254 000,00									
17/02-0888971	Agence CAISSE EPARGNE DE BOURGOGNE	04/12/2017		25/09/2018	254 000,00 F	F		0.59	0.59641	F	T		N	A-1
Total général					254 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		69 000,00					0,00	407,12	0,00	6,79
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		69 000,00					0,00	407,12	0,00	6,79
17/02-0988971	N	0,00		69 000,00	1,92	F	0,59641		0,00	407,12	0,00	6,79
Total général		0,00		69 000,00					0,00	407,12	0,00	6,79

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : indice zone euro / 2 : Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits					
	% de l'encours	1				
	Montant en euros	100,00%				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros	69 000,00				
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		69 000,00	69 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		69 000,00	69 000,00
1641	Emprunts en euros	69 000,00	69 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	69 000,00	0,00	D001 75 335,21	144 335,21

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		172 731,00	III 172 731,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		172 731,00	172 731,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	172 731,00	172 731,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	172 731,00	0,00	0,00	0,00	172 731,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 144 335,21
Ressources propres disponibles	IV 172 731,00
Solde	V = IV - II (6) + 28 395,79

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

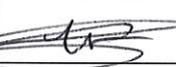
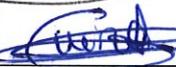
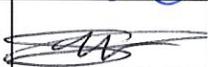
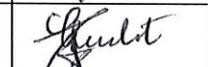
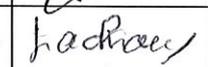
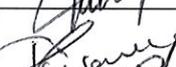
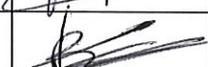
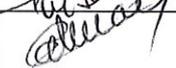
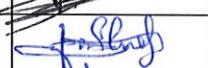
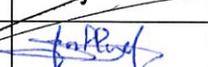
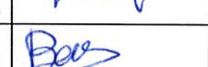
Abstentions :

Présenté par le Maire et délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.

A Saint-Rémy, le 25 mars 2019

Florence PLISSONNIER,
Maire,

Les membres du Conseil Municipal

PLISSONNIER Florence	Maire				
MÈRE Alain	1er Maire-Adjoint		BOULLY Cédric	Conseiller Municipal	
CHOINE Annick	2ème Maire-Adjointe		TAVERNIER Aline	Conseillère Municipale	
PETIT Michel	3ème Maire-Adjoint		LETORET Hélène	Conseillère Municipale	
GUINOT Sandra	4ème Maire-Adjointe		CHARENTUS Françoise	Conseillère Municipale	
MOINE Jean-Marie	5ème Maire-Adjoint		PINDOR Maxime	Conseiller Municipal	
VION Amélie	6ème Maire-Adjointe		THEULOT Gabriel	Conseiller Municipal	
VINCENT Jérôme	7ème Maire-Adjoint		LACHAUX Eliane	Conseillère Municipale	
KIM Joseph	Conseiller Municipal		REGNAULT Dominique	Conseillère Municipale	
PINSONNEAUX Bénédicte	Conseillère Municipale		BATHIARD Tristan	Conseiller Municipal	
CALMANO Edith	Conseillère Municipale		PALLUET Roland	Conseiller Municipal	
HERNANDEZ Michel	Conseiller Municipal		HUDELEY Laurence	Conseillère Municipale	
FERREIRA-LEAL Christelle	Conseillère Municipale		BERNARD Didier	Conseiller Municipal	
CARITEY Adeline	Conseillère Municipale		TALES Guy	Conseiller Municipal	
MERCEY Frédéric	Conseiller Municipal		BOIREAU Marie-Christine	Conseillère Municipale	

Certifié exécutoire par le Maire , compte tenu de la réception
en Sous-Préfecture, le

, et de la publication le

A Saint-Rémy, le
Le Maire,

